



Programme d'octroi de Bourses pour des Mastères Complémentaires et Stages Internationaux en Belgique pour l'année universitaire 2008-2009

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que les autorités belges souhaiteraient la participation de candidats tunisiens au Programme de cours et stages internationaux organisés par la Commission Universitaire pour le Développement (CUD) et le Conseil Inter-Universitaire de la Communauté Française de Belgique, au titre de l'année universitaire 2008-2009.

Ce programme prévoit l'octroi de 150 bourses d'études et 70 bourses de stage au profit des ressortissants originaires de pays en développement. Il couvre des secteurs académiques et scientifiques très diversifiés (aquaculture, gestion des transports, santé publique, médecine transfusionnelle, sciences et technologies des aliments, économie internationale et du développement, gestion des risques naturels, sciences et gestion de l'environnement, gestion des ressources animales et végétales, etc...), permettant aux étudiants et stagiaires de nombreuses disciplines de se perfectionner dans des domaines pointus particulièrement pertinents dans une perspective de développement.

Ce programme comprend 13 mastères complémentaires dont deux en anglais et 5 stages internationaux.

Le candidat doit être âgé de moins de 40 ans pour les cours, et de moins de 45 ans pour les stages. Il doit également avoir une bonne connaissance du français écrit et parlé.

Le formulaire de candidature est disponible sur le site web suivant: www.cud.be
Il sera soigneusement complété et envoyé avec les pièces demandées, uniquement par courrier postal ou express, à la CUD, qui doit être en leur possession le 15 février 2008 au plus tard, à l'adresse suivante:

**Secrétariat de la CUD
À l'attention de Madame Maryvonne AUBRY
Rue de Namur,72-74
B-1000 Bruxelles
BELGIQUE**

Veillez trouver en annexe la liste des pièces à joindre obligatoirement au formulaire de candidature.

Une copie de formulaire de candidature doit être adressée à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats.